

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08/03/2023 Salle du Conseil municipal – 19h30

Date de convocation: 02/03/2023

A l'ouverture de la séance à 19h30 :

<u>Présents</u>: CLÉMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, THIBON Max, SERRE Michel

Absentes excusées :

DAUTELLE Anne-Marie **BOICHUT** Lison.

Absents avec pouvoirs:

DEVANCIARD Gilles donne pouvoir à THIBON Max. LEBRE Jérémy donne pouvoir à SEGRETO Lorraine. BOURA Anaïs donne pouvoir à BESSET Claude.

Secrétaire de Séance : SEGRETO Lorraine

Présents:

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs: 3

Votants: 13

PV 14/12/2022: pas de remarques.

- **DEL: 2023_03_08_001**: Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

(Délibération ajournée)

DEL: 2023 _03_08_002 : Autorisation d'engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget 2023.

M. le Maire pourrait engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2023. au maximum à hauteur du quart des crédits ouverts au budget 2022 soit 250 152.73€

Vote: Pour: 13

Contre: 0

DEL: 2023_03_08_003 : Marché public - Salle intergénérationnelle : Lot 2 : Gros œuvre - avenant financier n°2.

Avenant financier d'un montant de 2383.50€ H.T pour donner suite à la modification des prestations de l'entreprise EL HARRAS.

Pour: 10 Contre: 3 (THIBON Max- DEVANCIARD Gilles - SERRE Michel)

DEL: 2023_03_08_004: RPI du Chassezac: Participation financière pour la classe découverte -Cycles 2 et 3.

- **Décide** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 856€ pour permettre le financement de cette classe découverte 2023 pour les cycles 2 et 3 à Meyras.
- Dit qu'un montant de 5 712.00€ (Commune et Département) sera versé à l'association « les enfants d'abords » - art 65748 - budget 2023.

Vote:

Pour: 12

Contre: 0

Abstention: 1 (CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène)

DEL: 2023_03_08_005: Demande de subventions 2023: Compagnie « les affamés ».

Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 750€ à la compagnie théâtrale les affamées dans le cadre de la 4éme édition du festival « Théâtre au Musée » qui aura lieu au Mas Daudet .

Vote:

Pour:

13

Contre: 0

Abstention: 0

DEL: 2023_03_08_006: Adoption des tarifs de la billetterie du musée Alphonse Daudet pour l'année 2023.

Maintien des tarifs 2022 et validation des exonérations et tarifs réduits.

Vote:

Pour: 13

Contre: 0

Abstention : 0

- DEL: 2023_03_08_007: Musée Daudet: Convention de dépôt-vente entre l'association « Détente et Création » et la commune de St Alban-Auriolles pour la période du 01/03/2023 au 28/02/2024.
- Approuve les modalités de vente en régie et les modalités de partage des recettes générées par la vente de ces articles.

Vote: Pour: 13

Contre: 0

Abstention: 0

- DEL: 2023_03_08_008: Suppression du budget annexe « Atelier- Relais » (51502).
- Décide d'approuver la clôture et la suppression du budget Atelier-Relais de la commune à compter du 30/04/2023.
- Dit que l'ensemble des biens et résultats seront repris au budget principal de la commune.

Vote: Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

 DEL: 2023_03_08_009: Création du budget annexe « gestion des biens immobiliers mis en location par la commune ».

- Décide de créer un budget annexe intitulé « gestion des biens immobiliers mis en location par la commune ».
- D'arrêter le premier exercice comptable au 01/05/2023 au 31/12/2023 ;

Vote: Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

- DEL: 2023_ 03_08_010 : Modification des statuts de la communauté de communes : Prise de compétence « restauration collective ».
- Approuve la modification des statuts de la communauté de communes et l'ajout dans le groupe de compétence optionnelles, la compétence suivante : « Restauration collective ».

Vote: Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

- DEL: 2023_03_08_011: Modification des limites de l'agglomération de la commune au hameau « les Bouchets ».
- Approuve la création d'une zone d'agglomération de St Alban-Auriolles au hameau « les Bouchets »;
- Fixe les limites d'agglomération de ce hameau sur la RD 208 comme :
- Dans le sens Chandolas/Ruoms : RD 208, entrée au PR 1+829 et Sortie au PR 1+596,
- Dans le sens Ruoms/Chandolas : RD 208, entrée au PR 1+596 et Sortie au PR 1+829.

Vote: Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DEL: 2023_03_08_012: Renouvellement des membres des commissions communales:
 Finances - Aménagement du territoire communal - Environnement et patrimoine - Ecoles et jeunesse Communication - Qualité de vie.

Commission des Finances: Pour: 13

- LEBRE Jérémy
- M BESSET Claude
- M BEAUMEL Cédric
- Mme SEGRETO Lorraine

Commission de l'Aménagement et des Territoires: pour: 13

- M. LEBRE Jérémy
- Mme BOICHUT Lison
- M. BESSET Claude
- M. BEAUMEL Cédric
- M. THIBON Max
- M SERRE Michel

Commission de l'Environnement et du Patrimoine: pour - 13

- M. Claude BESSET
- Mme CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène
- Mme VANESSE Carole
- M.J AUZION-GRAVEROLLE Vincent
- Mme Anaïs BOURA

Commission Ecole et Jeunesse: pour - 13

- M. BEAUMEL Cédric
- Mme BOURA Anaïs
- M. BESSET Claude
- Mme BOICHUT Lison
- Mme CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène

Commission communication: Pour - 13

- M. Jean-Claude LUCENAY
- Mme BOURA Anaïs
- Mme VANESSE Carole
- Mme BOICHUT Lison
- Mme SEGRETO Lorraine

Commission Qualité de Vie: Pour -13

- M. JAUZION-GRAVEROLLE Vincent
- M. LUCENAY Jean-Claude
- M. LEBRE Jérémy
- Mme SEGRETO Lorraine
- M. BESSET Claude

Fin de séance : 20H42

St-Alban-Auriolles, le 09/03/2023

Le Maire,

Nicolas CLÉMENT